

Bulletin municipal

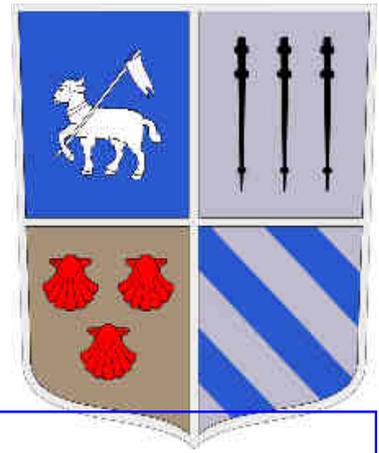
Page d'accueil du site de la mairie de Baliros sur internet :

Adresse : WWW.BALIROS.FR



Réalisation du site Xavier et Jocelyn LUSSEAU.

S O M M A I R E



- **Le mot du Maire.**
- **Le carnet.**
- **Le budget 2009.**
- **Communauté des communes.**
- **Les chantiers.**
- **Au fil des conseils municipaux.**
- **Les travaux.**
- **Projets et prévisions.**
- **L'école, la rentrée.**
- **La vie associative.**
- **Informations pratiques.**

Le mot du maire ,



Chers Concitoyens,

Que l'année 2010 soit pour nous tous une éclaircie vers une amélioration des facteurs de l'économie et un arrêt de la dégradation de la démocratie. Pour chacun d'entre vous je souhaite plus de quiétude, de bonheur, de santé.

L'année 2009 a été marquée, hélas, par le décès de notre compagnon et ami Xavier LUSSEAU (Lire : In memoriam, infra).

Peu de désagréments majeurs ont affecté la vie de la Commune dans le cours de cette année 2009. Notre développement se poursuit en fonction de nos moyens, du dévouement de beaucoup, de l'apport de la Communauté de Commune à laquelle nous appartenons et du Conseil Général.

Les travaux du chantier du Domaine Belassise avancent, C'est une opération privée qui se développe sur un terrain d'environ trois hectares anciennement propriété du Crédit Lyonnais. (SARL BELASSISE, gérée par Monsieur MADEC.) Elle a débutée il y a environ cinq ans et nous l'assumons en héritage. La Commune n'ayant pas de Plan Local d'Urbanisme nous sommes démunis pour intervenir dans cette urbanisation, après les autorisations délivrées par les services de la Direction De l'Equipement.

Notre rôle est celui d'interface entre les acteurs concernés mais aussi d'être attentif, avec les riverains, sur les problèmes présents et avenir de l'insertion de ce lotissement au sein du village. Actuellement, avec les riverains, nous avons été mobilisés par les problèmes de sécurité, notamment la sortie sur la R D 37 et la cabine « abribus » pour les écoliers. Après diverses péripéties nous sommes arrivés à un résultat satisfaisant.

Il reste quelques problèmes de nuisances par rapport au voisinage et à la mitoyenneté avec le quartier Sainte Marie ; il est en voie de solution me semble-t-il.

Il est certain qu'une fois terminée cette opération va sensiblement changer l'aspect du village : en effet ce sont entre 150 et 200 personnes qui y résideront à terme.

Nous sommes à l'écoute et informés sur le déroulement de cette opération afin de prévenir et résoudre les problèmes inhérents à ce type de chantier.

La lecture de ce Bulletin Annuel renseigne sur l'évolution de la Commune ; je ne reviens pas dans ces lignes sur son contenu. Cependant je tiens à souligner le travail de notre secrétaire de mairie Anne Marie ARRIX-BAYLE et de René CAMY-DESSUS premier adjoint, qui prennent une part importante dans l'action communale. Je les en remercie. Chaque membre du conseil prend, à des degrés divers, sa part dans les affaires communales.

Le mot du maire ,



Le Maire et le Conseil n'ont de justification que de répondre aux besoins de tous les citoyens et de la Commune : cohérence, sécurité, bonne entente, administration, développement.

L'intérêt de chacun vient après celui de tous !

Cependant des changements se profilent et nous ne pouvons prévoir les conséquences de la réorganisation territoriale que le gouvernement concocte au motif de réduction de coûts certes, mais surtout à celui de récupérer d'une part son assise électorale et d'autre par de mettre un frein à décentralisation, génératrice de contre pouvoirs !

Depuis la Révolution de 1789 la commune est le fondement de la vie démocratique et sociale du pays. Elle est le lien majeur qui lie les citoyens, construit les familles, rattache les générations et entretient l'entraide. Que serait une Commune dont les élus (Maire, Adjoints, Conseillers) seraient loin des habitants et pratiquement injoignables rapidement ? Seuls les gendarmes, les pompiers, le samu deviendraient les seuls éléments de contact et de proximité..., avec l'impersonnalité, l'anonymat, la distance qu'implique tout ce qui est administratif et réglementaire ! Les citoyens, les jeunes aussi bien que les personnes âgées se retrouveraient seuls, isolés, voire en pleine déréliction et tout problème de vie, de désagrément, de difficulté passagère devront se régler par voie administrative, réglementaire ou judiciaire !

Alors que dans les villes se développe une démarche citoyenne qui consiste à créer des réunions, des fêtes, des soirées de quartier, d'ensemble d'immeubles, d'associations... afin de vivre cette dimension sociale, faite de liens, de relations interpersonnelles, qui font et donnent un sens à la collectivité comme au pays. Cette démarche citadine recherche en quelque sorte les aspects positifs vécus dans la Commune.

Détruire la Commune serait la fin de cette vie harmonieuse et sereine que souhaitent les français ; l'impérium administratif et économique à ses limites : citoyens, soyons attentifs et préservons notre avenir et celui de nos enfants pour une vie qui ne soit pas celle d'une grande caserne sociale.

L'autre sujet dont je veux vous entretenir est celui de l'impôt. Les ricanements sont faciles, les critiques aisées, la réalité est autre et vous devez la connaître et la reconnaître.

Le mot du maire ,



Les faits sont simples et en quelques lignes : l'état se flatte de réduire l'impôt direct, certes ; il réduit beaucoup celui des plus riches « bouclier fiscal » , il réduit et/ou supprime nombre de services publics (DDE, DDA, enseignants, personnels des hôpitaux...) ; de plus il rétrocède aux communautés territoriales nombre de services (crèches, maternelles, RSA, aides aux personnes âgées, maisons de retraites, routes, etc. ...) ; mais sans pour autant déléguer les crédits et financements appropriés ! Les citoyens et la communauté ont besoin de ces services et pour cela il faut de l'argent d'où l'augmentation des impôts locaux !

Par ailleurs il faut savoir que la charge financière (indemnités et salaires des personnels municipaux) équivaut à 1/1000 ème du budget de l'état !

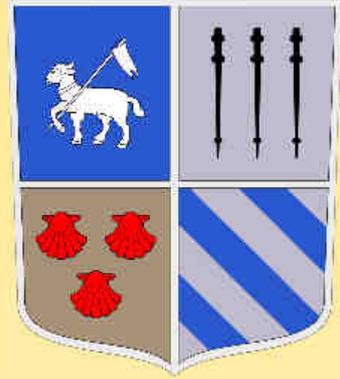
Cessons les fausses polémiques !

Enfin, je voudrais souligner le rôle et l'importance de la Communauté des Communes (CC Vath Vielha) et celui des Syndicats Intercommunaux qui par les services indispensables qu'ils procurent (eau potable, assainissement -station d'épuration-, déchets, prévention des inondations -bassin écrêteur-, équipements sportifs -stades, piscine-...) et qui ne sont possibles que par la mutualisation qui les régissent. Dans leur fonctionnement l'impôt a son importance ; il permet à ces services d'exister et de répondre tant aux nouvelles contraintes que la société impose (taxes écologiques, préservation des milieux, sécurité générale des espaces...) que des nouveaux besoins que les citoyens demandent (sécurité , propreté de l'environnement...).

Que ce qui précède n'altère pas l'optimisme qui doit nous guider dans les tâches de cette Année 2010, année de tous les dangers. Un citoyen informé est plus actif et responsable ; c'est un aide et un appui pour le Maire et son Conseil.

Avec l'expression de notre dévouement.

J. R.



***LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITENT SOULIGNER LE
TRAVAIL ACCOMPLI AU QUOTIDIEN PAR LE PERSONNEL COMMUNAL et LE
PERSONNEL RATTACHE AU RPI.***

Anne Marie ARRIXBAYLE : Attachée Territorial

Patricia DUQUET

Yvette LARQUIER

Christiane LABAN MELE

***Qui s'occupent de nos enfants au
quotidien , présentes à l'école ,
à la garderie, à la cantine .***

Jean Marie PORTILLO : Agent d'entretien.

**Le Maire et ses conseillers vous
souhaitent de joyeuses fêtes de Noël
et une bonne et heureuse année 2010**

LE CARNET

NAISSANCES

AGUERRI Yoan le 25 Février.

CLARK Julia le 26 Février.

LORENZATO Gabriel le 07 Juillet.

PERIZ CARRERE Matéo le 03 Aout.

VINCENTE MARCELINO Elsa le 19 Mai.

MARIAGES

Le 22 Aout **DARRAILLANS** Michel et
Isabelle **CAMPAGNE**.

Le 04 Juillet **LABEDE** Sébastien et
Claire **LABAN MELE**.

Le 27 Juin **PONS** Laurent et Stéphanie
VERNIER.

DECES

ANDRADE Maria de Lurdes le 11-04-09.

CAMY Thérèse, épouse PORTE le 24-11-09.

GARDEUX André le 27-11-09.

GOMEZ Artur le 28 -02-09.

GUICHOT Jacqueline Veuve LARRALDE

le 24-11-09.

LUSSEAU Xavier le 05-10-09.

PUCHEU Lucie Veuve LARQUIER le 09-02-09.

TARBIS Georgette Veuve Pességue le 16-04-09

LE CARNET

In memoriam Xavier LUSSEAU (1940-2009)

Le décès très rapide de Xavier nous a tous pris de court. Nous avons eu à peine le temps de nous rendre compte de sa maladie qu'il nous quittait. De la peine à l'affliction nous savions que nous perdions plus qu'un ami, mais que notre Commune, nos écoles, nos équipes perdaient plus encore au quotidien : la modernité.

La réalité est plus sévère encore : les enfants, les enseignants, perdent cette figure affable, disponible qui savait avec une pédagogie consommée, intégrée, non seulement répondre mais précéder la question tout en développant l'intérêt ! Les nouvelles technologies, l'informatique, les images, les films, les dvd de nos enfants et de leurs expériences..., par la compétence de Xavier, étaient chez nous le quotidien...

Il nous paraît utile et pédagogique de dire, en quelques lignes, ce que fut son parcours professionnel : un exemple à la fois de promotion sociale et de professionnalisme constamment alimenté par le progrès technique et la formation continue.

Avec le Certificat d'Etude primaire, il entre en 1957 comme Ouvrier Spécialisé à le SNCASO de Nantes (société qui deviendra Airbus) ; de 1960 à 1962 il est appelé et fait « 23 mois » de service militaire.

En 1963 il s'occupe d'enfants pour la CPAM de Vendée et assume des responsabilités syndicales (CGT).

Devenu par la reprise de ses études, Educateur Spécialisé (en 1975) il rentre en 1976 dans ces fonctions au Château de Mazères-Lezons.



C'est en 1980 qu'il rencontre

« l'informatique » et en fait une seconde profession dans laquelle il intervient, forme, développe... diverses actions, techniques, dans plusieurs structures (enfants, enseignants, travailleurs sociaux...) toujours à la pointe de l'évolution des matériels et des professions. Pendant cette période il acquiert divers diplômes en radio et électronique.

Il prend une retraite en 1998 (42 années de cotisations) et enfin peut se consacrer complètement à son activité d'élection :

- l'informatique.

C'est depuis 1985 qu'il intervenait au sein de nos écoles pour le plus grand intérêt des enfants et des enseignants.

Enfin nous le décidâmes de rentrer dans notre équipe au moment des dernières élections municipales de 2008 et c'est lui qui a développé le site internet de la Commune :

www.baliros.fr.

En mon nom personnel, à celui des membres du Conseil Municipal, je rends un fort hommage à notre Ami Xavier LUSSEAU et nous assurons toute sa famille de notre reconnaissance et de la fierté de l'avoir côtoyé et beaucoup appris par son contact, sa présence permanente, sa totale disponibilité.

Nos démarches en vue de lui faire obtenir « Les Palmes Académiques » ont été entravées par son départ précipité. J.R.

LE BUDGET 2009

Section de fonctionnement

DEPENSES

011 CHARGES A CARRACTERE GENERAL	61 253
012 CHARGES DE PERSONNEL	79 495
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	49 000
66 CHARGES FINANCIERES	8 400
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTIIS.	13 000
042 OPERAT D ' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 794
<u>TOTAL</u>	215 242

RECETTES

70 PRODUITS DES SERVICES DOMAINE	28 150
73 IMPOTS ET TAXES	90 222
74 DOTATIONS	79 897
75 AUTRES PRODUITS GESTION	900
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 180
R002 RESULTAT REPORTE	11 893
<u>TOTAL</u>	215 242

LE BUDGET 2009

Section d'investissement

DEPENSES

DEPENSES D'EQUIPEMENT	34 600
EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	23 300
OPERATIONS PATRIMONIALES	1 734
<u>TOTAL</u>	59 634

RECETTES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	8 400
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 900
DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	11 362
VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 300
TOTAL DDES RECETTES D ORDRE D INVESTISSEMENT	18 828
R001 SOLDE D 'EXECUTION POSITIF REPORTE	8 144
<u>TOTAL</u>	59 634

LE BUDGET 2009

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURES DE DETTES	A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR

Nature de la dette (8)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2009 (9)	Durée résiduelle
	Année	Profil					
TOTAL GENERAL					225 340	171 934	
163 Emprunts obligataires (Total)					0	0	
Néant							
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					225 340	171 934	
1641 Emprunts en euros					204 338	167 847	
	2001	P	Travaux réseaux rue St. Vincent	CAISSE EPARGNE PAYS	15 244	9 582	8
	2004	M	Travaux Maine et voire	CAISSE EPARGNE	30 000	17 043	5
	2004		Travaux rue St. Vincent	C.A.	43 594	35 242	11
	2005		Travaux de voirie 2005	CAISSE EPARGNE PAYS	28 000	20 477	7
	2006		Travaux de Bâtiments	CAISSE EPARGNE PAYS	4 000	2 292	2
	2008		Travaux de voirie 2007	CAISSE EPARGNE	15 000	14 712	8
	2008		Travaux de cabiage F. T. Rue de l'Eglise et Centre du Village	CAISSE EPARGNE	8 500	8 500	7
	2008	P	Reaménagement Groupe Scolaire	CAISSE EPARGNE	47 000	47 000	20
	2008	P	Prêt relais TVA.reaménagement groupe scolaire	CAISSE EPARGNE	13 000	13 000	2
16412 Emprunt					21 002	4 087	
	2001	P	Extension groupe scolaire	C.D.C.	12 696	1 691	1
	2001	P	Extension Groupe scolaire	C.D.C.	8 306	2 186	2
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0	0	
Néant							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)					0	0	
Néant							
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0	0	

Communauté de Commune VATH VIELHA

C.C.V.V.

LA COMMUNAUTE DES COMMUNES représente 24 communes
soit 23 000 habitants .



Président :

Christian PETCHOT-BACQUE

Tél. : 05 59 61 11 82

Les compétences de la CCVV

A) **COMPETENCES OBLIGATOIRES**

1° Aménagement de l'Espace :

- Réalisation d'une étude de développement et d'aménagement
- Création de réserves foncières pour préserver et permettre le développement de la communauté de communes dans le cadre de ses compétences
- Politique du logement et du cadre de vie. Sont considérées comme d'intérêt communautaire les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat
- Réflexion et participation à un PAYS
- Mise en place et développement politique locale en matière de Technologies de l'Information (TIC) et de Système d'Informations Géographiques (SIG)

2° Développement économique :

- Favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises sur les zones communautaires
- Gestion du Parc d'Activités Economiques Monplaisir
- Création et gestion de zones d'activités industrielles et artisanales d'une surface au moins égale à 2,5 hectares ou comportant au moins cinq lots
- Création et gestion de bâtiments relais sur les zones communautaires

B) **COMPETENCES OPTIONNELLES**

1° Environnement :

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Création et gestion de déchèteries
- Création et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif

2° Tourisme :

- Etude et mise en place de l'organisation locale du tourisme
- Création et entretien de sentiers pédestres de randonnée. Sont reconnus d'intérêt communautaire les sentiers réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes ou de l'ancien SIVOM de la Région de Nay dans le cadre du Plan Local de randonnées
- Création et gestion d'un office de tourisme communautaire ayant pour objet : l'animation de la vie touristique locale, la promotion de l'offre touristique locale, la coordination des acteurs locaux.

Communauté de Commune VATH VIELHA

C.C.V.V.

3° Social :

- a) Etude sur le logement et les services en faveur des personnes âgées
- b) Création et gestion de jardins d'enfants et actions en faveur de la petite enfance au travers d'un partenariat avec le Relais d'assistantes Maternelles des Deux Gaves
- c) Création et gestion de mission locale pour les jeunes et action en faveur des demandeurs d'emploi. Sont d'intérêt communautaire :
 - l'installation d'un point relais ANPE dans le cadre d'une convention avec l'ANPE visant la mise en place d'un service de proximité, facilitant les demandes d'emploi et un meilleur suivi des demandeurs
 - la mise en place d'une antenne de la Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées dans le cadre d'une convention portant sur l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans du territoire
- d) Création et gestion de nouvelles structures multi accueil de la petite enfance

4° Culture et sports

- a) octroi d'aides financières aux associations pour des actions qui participent au développement économique, touristique et au dynamisme culturel du territoire, à la protection de l'environnement et favorisent la qualité de vie et du lien social ainsi que la création d'activités au bénéfice des habitants des communes membres.
- b) réalisation d'une étude sur l'organisation de l'enseignement musical sur le territoire de la Communauté de Communes
- c) Réalisation d'une étude de faisabilité d'une piscine intercommunale,
- d) Création et gestion d'une piscine communautaire couverte
- e) Coordination des actions inscrites dans les contrats signés avec l'Etat et la CAF par les communes adhérentes au groupement (Contrat Temps Libre et Contrat Educatif Local)

C) AUTRES COMPETENCES

Possibilité d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour les communes adhérentes.

réalisations portées par

La C.C.V.V

Piscine de NAY

Crèche à Arros Nay

Crèche à Boeil bezing



LES CHANTIERS

LA STATION D'EPURATION

Le permis de construire de la nouvelle station d'épuration déposé le 24 mars 2009 a été accepté par les services de l'Etat. Le S.A.N.A.B (syndicat intercommunal de Nay à Baliros) souhaite réhabiliter la station d'épuration des eaux usées de BALIROS. Les travaux sont confiés aux entreprises : SAUR et HASTOY.

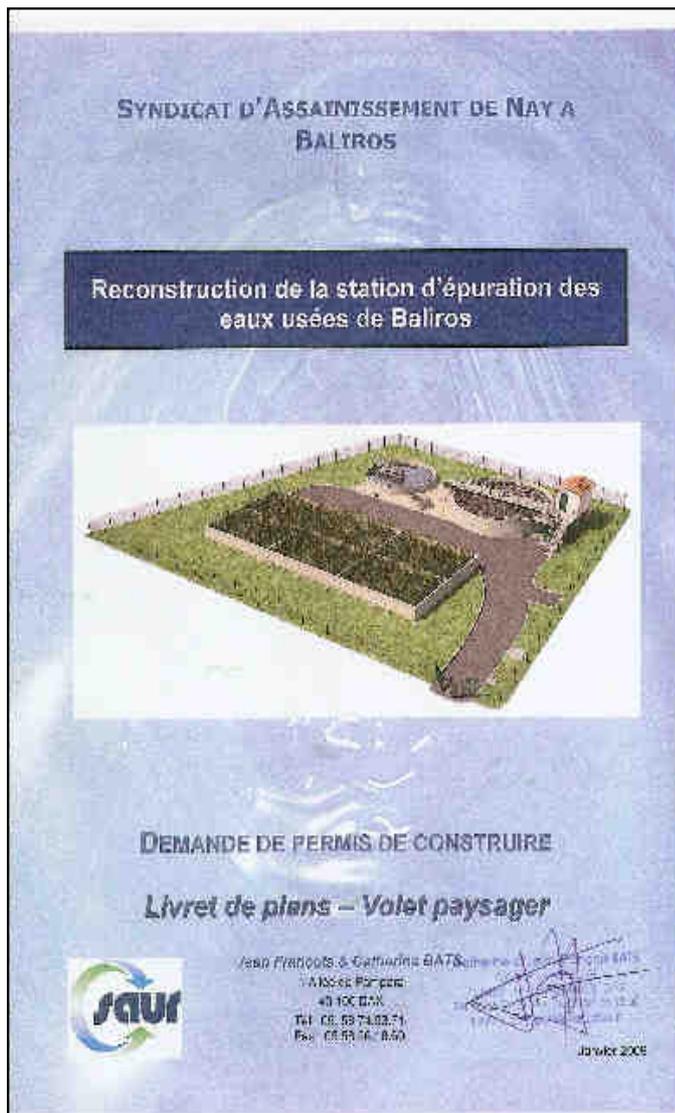
Le montant du marché de travaux s'élève à 732 699 € TTC.

Financement : Subventions Conseil Général : 280 000 €.

Agence de l'eau : 140 000 €.

Emprunt contracté par le SANAB 300 000 € sur 15 ans au taux fixe de 5,05 %.

Les travaux ont commencé en septembre, la première étape de mise en service se situera courant mai 2010.



LES CHANTIERS

LE BASSIN ECRETEUR

L'inauguration du bassin écrêteur des crues d'Arros-Nay a eu lieu le samedi 12-12-09, le président du syndicat intercommunal de la défense contre les inondations du Luz et de ses affluents (SIDIL) Michel Cassou nous a convié à une visite du site, suivi d'un apéritif.



Cout des travaux

Total TTC : 445 249 €

Subventions obtenues :

Conseil Général : 188 509 €

Etat : fonds Barnier 94 254 €

Financer par le SIDIL : 95 000 €

Clés de répartition

Haut de Bosdarros participation de « solidarité » à hauteur de 7.30 %. Pourcentage fixe sur toute la durée de remboursement de l'annuité d'emprunt. Pour les 4 autres communes, la répartition se fait en fonction de la population et du potentiel fiscal.

Population : 40%

Potentiel fiscal : 60%

ARROS NAY : 29.93%

SAINT ABIT : 20.35%

PARDIES PIETAT : 21.45%

BALIROS : 20.91%



Au fil des conseils municipaux (verbatim)

10 FEVRIER 2009

Lotissement Domaine de Bellassise

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une extension du réseau et la mise en place d'un transformateur sont nécessaires pour l'alimentation électrique du lotissement

Le Syndicat Départemental de l'Energie impose la participation financière de la Commune pour ces travaux. Le Maire rappelle que lors de l'étude du projet du lotissement, l'intégralité des frais liés à la viabilité était à la charge par le lotisseur. Aussi, le Maire a pris contact avec Monsieur MADEC, promoteur. Monsieur MADEC s'est engagé à reverser à la Commune sa participation aux frais concernant cette extension et la mise en place du transformateur (environ 10 000 euros). Les modalités de la transaction se feront en accord avec le receveur municipal.

ONF : demande d'inscription à l'état d'assiette 2009 L'ONF propose une coupe d'amélioration dans les parcelles 2p et 5c et une coupe de préparation dans la parcelle 5b. Ce bois sera destiné à l'affouage communal fin 2009. Le Conseil Municipal donne son accord.

Régime indemnitaire personnel communal. Ce régime est reconduit dans les mêmes conditions que précédemment.

Nouvelle convention pour la prestation de médecine préventive du personnel communal.

La réglementation relative à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale a changé. La Commune est adhérente au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion et pour continuer à adhérer à cette prestation, il convient de signer une nouvelle convention. Le Conseil Municipal donne son accord.

Travaux de voirie.

René CAMY-DESSUS rappelle la mise en place d'un caniveau devant le numéro 5 Route des Pyrénées. Il propose : pour l'année 2009, de poursuivre l'évacuation des eaux pluviales rue de l'Ecole jusqu'à l'Eglise. Ces travaux seront effectués par l'employé communal aidé par une personne qui sera embauché en CDD pour la durée des travaux. Pour l'année 2010, de prévoir un programme de goudronnage sur la rue de l'école, rue du lavoir, rue du pont.

Convention avec EDF pour implantation poste de transformation électrique sur la parcelle communale section B n° 631 Le Conseil Municipal, au titre de servitude, concède à EDF le droit d'occuper un emplacement de 9 m² environ sur la parcelle section B n° 631

Compte rendu réunion syndicats intercommunaux. Communauté de Communes de la Vath Vielha : la piscine est ouverte et rencontre un vif succès.

Compte rendu réunion syndicats intercommunaux.

Syndicat Départemental de l'Energie : une réunion aura lieu le samedi 21 février 2009 à laquelle René CAMY-DESSUS, délégué de la Commune.

Questions diverses

Une coupe sera offerte à l'US COARRAZE-NAY qui organise le 12 avril 2009 la 30^{ème} édition de son tournoi international de rugby cadets.

FESTIV'ARTS d'Arros-Nay se déroulera le dimanche 17 Mai 2009 pour la 1^{ère} édition.

Motion ONF pour maintien des personnels de terrain pour la gestion des forêts communales.

Demandes de subventions par La Croix Rouge et l'Association Larroudade : ces demandes seront étudiées .

10 MARS 2009

Compte Administratif 2008 Le Maire rappelle que ce document a été étudié en détail lors de la commission des finances du mercredi 4 mars 2009; le résultat 2008 s'établit ainsi :

Section de fonctionnement : excédent : 11 893.80 euros

Section d'investissement : excédent : 8 144.55 euros

Excédent total 2008 : 20038.35 euros

A l'unanimité le Conseil Municipal vote le compte administratif 2008.

Compte de Gestion du Receveur Municipal fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif. A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le compte de gestion du Receveur Municipal.

Domaine de Bellassise : offre de concours de la SARL BELLASSISE.

Le Maire rappelle qu'une extension du réseau électrique et la mise en place d'un transformateur sont nécessaires pour le projet de lotissement « Domaine de Bellassise ».

Il rappelle que Monsieur MADEC, promoteur du projet, s'est engagé, lors d'une réunion sur place le 04.02.2009, à reverser à la Commune sa participation aux frais concernant cette extension et la mise en place du transformateur. Par courrier en date du 05.02.2009, Monsieur MADEC a confirmé cet engagement. Le Conseil Municipal, accepte l'offre de concours de 10 000 euros souscrite par la SARL Bellassise.

Au fil des conseils municipaux (verbatim)

Cession de terrain Chemin de Larroundade.

Le Maire rappelle que lors de la délivrance du permis de construire de Madame Isabelle CAMPAGNE, il lui avait été demandé de céder environ 60 m² pour permettre au Chemin de Larroundade d'avoir une largeur de 8 m. Monsieur OSANZ Géomètre a effectué le bornage et 49 m² seront cédés par Madame CAMPAGNE. Au droit de la parcelle appartenant à Madame CAMPAGNE se trouve la parcelle A 655 appartenant à la Commune de BALIROS, d'une superficie de 12 m² qui se trouve maintenant dans l'assiette du Chemin de Larroundade. Le Maire propose d'incorporer et de classer dans la voirie communale ces deux parcelles après enquête publique. Le Conseil Municipal donne son accord.

Questions diverses

Le Maire souhaite que la commission chargée du bulletin municipal se réunisse afin de débiter la préparation du prochain bulletin.

Syndicat d'Assainissement de NAY à BALIROS : compte rendu de la réunion de ce jour.

Communauté de Communes de la Vath Vielha : plusieurs réunions de la commission des finances de la CCVV ont eu lieu pour préparer le budget 2009.

Le repas des Aînés le dimanche 8 Mars 2009 s'est très bien déroulé ainsi que le Carnaval organisé par l'Association Larroundade

31 MARS 2009

Budget 2009

Le Maire indique que la commission des finances qui a eu lieu le lundi 23 mars dernier a étudié et préparé ce budget.

Pour permettre d'équilibrer ce budget, il est nécessaire d'augmenter les recettes fiscales.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à :

Section de fonctionnement : 215 242 euros

Section d'investissement : 59 634 euros

Le Conseil Municipal par 7 voix pour et 4 abstentions (Mme Georgette MOUREOU, Mme Sandrine FANFELLE, Mme Isabelle CAMPAGNE, Mr José ANDRADE) vote le budget 2009 tel que présenté.

Fiscalité 2009

Par 7 voix pour et 4 abstentions (Mme Georgette MOUREOU, Mme Sandrine FANFELLE, Mme Isabelle CAMPAGNE, Mr José ANDRADE), le Conseil Municipal, vote les taux 2009 comme suit :

Taxe d'habitation : 12.25% (taux 2008 : 11.38%)

Foncier bâti : 10.20% (taux 2008 : 8.78%)

Foncier non bâti : 35.00% (taux 2008 : 32.94%)

Appliqués aux bases 2009 notifiées par les Services Fiscaux, ces taux permettent d'obtenir un produit fiscal de 74 557 euros nécessaire à l'équilibre du budget.

20 MAI 2009

Belassise : Accès RD 37.

Compte rendu visite de Madame GAUDECHON (DDE)

Monsieur le Maire indique que le lundi 18 mai 2009 après-midi, une réunion s'est tenue à la Mairie et sur site à laquelle participaient Madame GAUDECHON, Messieurs GRACIETTE et APIOU de l'Agence Technique de NAY, Monsieur ARRIUBERGE, Conseiller Général, l'Association des Riverains de Bellassise, Monsieur René CAMY-DESSUS, Monsieur Xavier LUSSEAU et lui-même. Cette réunion avait été initiée par l'Association des Riverains de Bellassise. Monsieur le Maire indique qu'il retient de cette réunion un statu quo sur la situation existante. Le Conseil Général ne changera pas les plans de la sortie du lotissement Domaine de Bellassise même si le problème de dangerosité a été à nouveau évoqué.

Ce carrefour se situe en agglomération où la vitesse est limitée à 50 km/h et pourra être ramenée à 30 km/h si nécessaire. L'arrêt de bus sera mis en place en même temps que l'aménagement du carrefour.

Monsieur LUSSEAU pense que le Conseil Général n'a pas l'intention de changer quoi que se soit, il n'y a pas assez de véhicules qui circulent chaque jour sur cette route (environ 5000 véhicules).

Monsieur le Maire rappelle qu'il souhaite toujours que ce projet aboutisse au plus vite.

Encaissement chèque assurance

La société SMACL, assureur de la Commune, a adressé un chèque de 3293.72 euros en remboursement du vol de matériel commis au hangar communal en décembre 2008.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser ce chèque pour le compte de la Commune. Cette somme servira à acquérir un minimum de matériel cette année. (tondeuse, taille-haie, souffleur, caisse à outils et petit

Au fil des conseils municipaux (verbatim)

Réflexion sur mise en place d'un document d'urbanisme Le Conseil Municipal a le choix entre deux documents : carte communale ou Plan Local d'Urbanisme (PLU) Les services de la DDE ont proposé à Monsieur le Maire de venir expliquer au Conseil Municipal les différences entre ces 2 documents. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et souhaite que cette réunion soit organisée de préférence vers 18 heures.

Questions diverse

Chemin de Larroundade : en raison de la vitesse excessive constatée sur cette voie, des panneaux de limitation à 30 km/h seront prochainement installés. Monsieur le Maire propose de demander la mise en place de panneaux lumineux avec indication de la vitesse sur la RD 37 comme cela a pu être fait dans d'autres villages (Narcastet, Rontignon, ...)

Echanges avec l'Association :

Monsieur HONDAGNEU-LANDOU indique à Monsieur le Maire que lors de la dernière réunion du Conseil Municipal il n'a pas lu la lettre que l'Association des Riverains de Bellassise avait adressée à la Mairie quelques jours avant.

Monsieur HONDAGNEU-LANDOU remet une copie de cette lettre à Monsieur le Maire qui en donne lecture au Conseil Municipal.

08 Juillet 2009

Electrification : extension HTA Domaine de Bellassise.

Le Maire rappelle qu'il s'agit de l'extension et de la mise en place du transformateur pour permettre l'alimentation du Domaine de Bellassise. Après la visite de piquetage du 07.04.2009, le dossier administratif a été transmis par le SDEPA (Syndicat Départemental de l'Energie) à la Commune. Outre les plans établis par l'entreprise DESPAGNET, ce dossier comprend le devis estimatif et la délibération « approbation et financement des travaux ». Le Maire rappelle également que la SARL Bellassise, promoteur du lotissement, s'est engagée, par une offre de concours, à verser à la Commune, la part que la Commune versera au SDEPA pour ces travaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord et accepte la délibération proposée.

Informations dossiers en cours.

En vue de régulariser par acte authentique les conventions de servitudes signées avec EDF en 2006 relatives à l'implantation d'une ligne électrique souterraine et de ses accessoires sur les parcelles cadastrées section A n° 130 (transformateur près du pont) et A n°294 (transformateur « Arribes ») le Conseil Municipal concède à EDF, à titre de servitude, le droit d'occuper les emplacements nécessaires pour permettre l'implantation des ces 2 transformateurs.

A la suite d'une demande de renseignements par la SARL CETELEC, la Commune a eu connaissance d'un projet d'enfouissement d'un tronçon du réseau aérien HTA et reprise du réseau BT sur la section B, lieu dit Monregard et Labarthes (Chemin du Plaà de Labède). La date prévue de commencement des travaux est le 1^{er} semestre 2010. René CAMY-DESSUS pense qu'il serait sans doute opportun, lors de ces travaux, de prévoir la mise en place de gaines pour l'enfouissement du réseau téléphonique. Il prendra contact avec la société.

Carrière de sable GSM : l'extraction est terminée, et la remise en état du site a débutée (plantations faites et clôture mise en place). **RAPPEL : il est interdit d'entrer dans le site et de prélever du sable. En cas d'infraction, des procès-verbaux seront dressés.** La remise en état de la voie communale et le traitement des eaux pluviales restent à réaliser par GSM.

Opération « **tranquillité vacances** » : ce dispositif mis en place depuis le 01 juillet 2009 sera présenté lors d'une réunion publique le lundi 13 juillet 2009 à 17 h à la Salle des Fêtes de BALIROS.

A.S.B. : le Maire et les Adjoints ont reçu les membres du bureau de l'ASB qui ont expliqué leur projet de regroupement avec le Club de Montaut pour monter une équipe de foot à 11. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable à cette proposition et rappelle que le terrain de Baliros n'est homologué que pour du foot à 7. Le Maire et le Conseil Municipal rappellent aussi que dans le foyer du foot la consommation d'alcool et l'usage du tabac sont strictement interdits et que l'horaire maximal d'utilisation de la salle est fixé à 22 heures. Un courrier de rappel sera adressé à l'ASB.

Carte communale ou PLU

Monsieur MONVOISIN et Madame DUMOULIN (DDE) proposent de présenter au Conseil Municipal les différents documents d'urbanisme (**carte communale, PLU**) qu'une commune peut élaborer. Cette réunion aura lieu en septembre prochain. Le Conseil Municipal souhaite que cette réunion ait lieu en fin d'après-midi, à partir de 17 h 30 ou 18 h pour permettre aux élus qui travaillent d'y participer.

Au fil des conseils municipaux (verbatim)

Monsieur le Maire effectue le compte rendu des dernières réunions auxquelles il a participé, notamment celle de la Communauté des Communes du 06 Juillet.

Représentation de la Commune dans les réunions de syndicats intercommunaux : le Maire rappelle qu'il serait souhaitable que la Commune soit représentée, dans la mesure du possible, à chaque réunion et que les élus empêchés établissent des procurations à leurs collègues.

19 OCTOBRE 2009

Modification statuts du SDEPA (Syndicat Départemental d'Electrification des P.A.)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Syndical du SDEPA a approuvé la modification des statuts portant sur 3 points :

- extension du périmètre géographique du SDEPA
- changement de dénomination de l'établissement qui devient Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques
- adjonction de 2 compétences optionnelles auxquelles pourront dorénavant souscrire les communes si elles le souhaitent, à savoir :

Entretien de l'éclairage public

Création de réseaux de chaleur.

Le Conseil Municipal approuve cette modification des statuts. Pour l'instant, le Conseil Municipal ne transfère pas les compétences optionnelles proposées.

Avis sur demande certificat d'urbanisme.

La demande porte sur la parcelle B 68 où deux lots sont demandés. Un renforcement du réseau électrique est nécessaire (coût à la charge de la Commune : 2860 euros). L'extension du réseau d'assainissement est prise en charge par le Syndicat d'assainissement et une extension du réseau d'eau sera peut-être nécessaire.

Le Conseil Municipal par, 8 voix pour et 2 voix contre, émet un avis favorable à ce dossier.

Avenant au contrat de concession de distribution publique de gaz.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 abstention émet un avis favorable.

Projet de lotissement à usage d'habitation.

Il s'agit d'un projet présenté par la Société FRANCE LOT qui comprend une esquisse de 11 lots à construction libre.

Le Conseil Municipal souhaite qu'une réunion soit organisée avec le promoteur afin d'obtenir plus de précisions.

Désignation correspondant intempéries. Afin d'améliorer la communication et la coordination entre le distributeur ERDF et les Collectivités Locales, ERDF a décidé de généraliser le dispositif « correspondant intempéries ». Ce correspondant aide à l'identification des dégâts sur les ouvrages, appuie les techniciens d'intervention à se repérer sur le terrain et sera l'interlocuteur d'ERDF qui le tiendra informé des évolutions des réparations. Le Maire propose de désigner **René CAMY-DESSUS**. Le Conseil Municipal donne son accord et désigne Monsieur **José ANDRADE** comme correspondant intempéries suppléant.

Compte rendu réunion sur grippe A. Monsieur le Maire effectue le compte rendu de la réunion du 6 Octobre qui s'est tenue à BIZANOS. La Commune de BIZANOS a été désignée par la Préfecture pour être un des 11 centres de vaccination du Département. Cela fait peser sur cette commune des contraintes importantes en terme de réquisition de bâtiments, de mise à disposition de personnel, il est demandé une participation aux communes en personnel, pour l'accueil et l'administration. (Bizanos a besoin de 5 agents par jour, sur 20 semaines). Monsieur le Maire indique que la Commune de BALIROS ne pourra pas mettre de personnel à disposition.

Document d'urbanisme : suite à réunion avec DDE, choix entre carte communale et Plan Local d'urbanisme. Compte tenu de l'importance du sujet, Monsieur le Maire propose à ses collègues qu'une réunion spéciale soit consacrée à ce sujet. Avis favorable

Questions diverses.

Monsieur le Maire propose de limiter à 30 km/h toutes les rues du centre du village. Il a pu constater à plusieurs reprises et notamment sur la rue de l'école, que les voitures circulent trop vite. Le Conseil Municipal fait observer que malgré la mise en place de panneau, la réglementation est souvent peu respectée

Termites : si des termites sont découvertes dans des bâtiments, l'information doit être impérativement communiquée à la Mairie.

27 NOVEMBRE 2009

Compte rendu de la réunion du 12.11.2009 avec Monsieur MADEC, Domaine de Bellassise.

Monsieur MADEC a reconnu que les préoccupations des riverains étaient fondées pour la sécurité au niveau de l'entrée et de la sortie du lotissement : sieur il va faire élargir l'entrée et la sortie du lotissement en « rognant » les bordures mises en place.

Ces travaux seront réalisés en mars-avril prochain.

L'abri-bus sera installé prochainement.

Nouvelle demande de panneaux de signalisation passage piétons formulée.

LES TRAVAUX



Réalisation et mise en place de plots en ciment afin de préserver ces zones de tout stationnement impromptu non autorisé.



TRAVAUX D'ÉCOULEMENT DES EAUX*

TRAVAUX DE GOUDRONNAGE réalisés en décembre.

Coût des travaux : 8000 €

Subventions sur fournitures : 2 400 €

A charge de la commune : 5 600 €

Autofinancement

Rue de l'École



TRAVAUX D'ÉCOULEMENT DES EAUX *

Coûts inclus dans détail ci dessus.

MISE EN PLACE DE CANIVEAUX

* 5 Route des Pyrénées.

* 1 chemin de Larroundade.

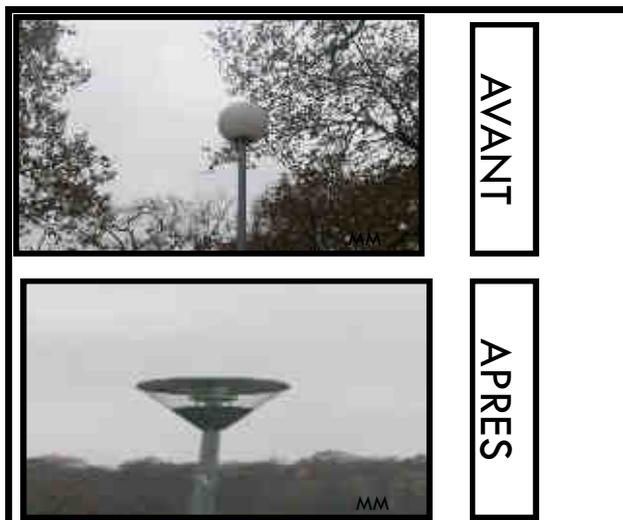
* Quartier Bellevue.

Les travaux du Columbarium sont terminés. Coût : 9 952 € TTC.

Subventions : 4 992 €.

Toute personne intéressée par une concession devra se rapprocher du secrétariat de la mairie.

LES TRAVAUX



3 POINTS D'ECLAIRAGE PUBLIC REMIS EN ETAT ET REMIS AUX NORMES dont 1 lampe prise en charge par l'assurance de l'association sportive du club de foot. **Ces travaux ont été réalisés en suivant les préconisations de l'association PIRENE qui lutte contre la pollution lumineuse et travaille à la mise en place d'une réserve internationale de ciel étoilé au PIC DU MIDI**

Coûts des travaux : 507.10 € TTC
A charge de la commune : 507.10 € TTC
Autofinancement.

Plus d'infos : www.pirene.eu/



TRAVAUX DE GOUDRONNAGE

Coûts des travaux : 10 870 € TTC
Subventions : 55%
A charge de la commune 45%
Autofinancement.

Quartier Monregard



TRAVAUX DE REMISE EN ETAT APRES VIOLENTES PLUIES

Coûts des travaux : 179 € TTC
A charge de la commune : 179€ TTC
Autofinancement.

Chemin de la Séquétaire

LES TRAVAUX



PHOTO : Daniel CHATAGNON

Après 13 années d'exploitation, la société GSM a cessé d'exploiter la carrière de sable jaune.

Les travaux de réhabilitation du site se sont achevés fin juillet 2009. Replantations, (chênes, châtaigniers, acacias). Evacuation des eaux pluviales. Clôtures. Réfection de la route.



PHOTO : Xavier LUSSEAU

Une lettre d'acceptation des travaux du 4 août 2009 clôture ce dossier.

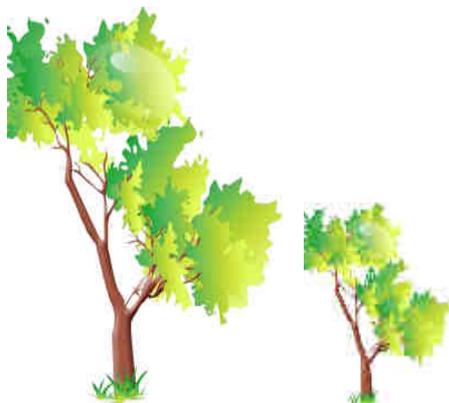


PHOTO : Xavier LUSSEAU

Utiles à
l'agriculture



Reboisement et maîtrise de l'érosion

Baliros (64)

Sous l'égide de l'ONF,
la forêt retrouve ses droits

La carrière de sable domine ici le Gave de Pau. L'exploitation, qui a pris fin en 2009, est située sur un vaste flanc de coteau de près de 50 mètres de haut. Le projet, orchestré par l'Office National des Forêts, consiste à reconstituer le boisement initial afin d'assurer non seulement une continuité visuelle par rapport au profil végétal environnant mais aussi à lutter contre l'érosion.



Reboisement contrôlé et maîtrise des eaux de ruissellement

Avant tout, il a fallu stabiliser le sol, le sable se montrant très sensible à l'érosion. Après étude, le choix s'est porté sur l'implantation de fascines en osier (bois de saule) et la plantation de genêts aux endroits sensibles. Un drainage en pied des talus permet de collecter et d'évacuer les eaux de ruissellement. On le voit, il s'agit là d'une solution douce, durable et respectueuse de l'environnement.

L'ONF, partenaire impliqué

L'Office National des Forêts est le partenaire privilégié du réaménagement de Baliros. L'ONF a ainsi contribué activement à l'analyse des lieux, à la préparation des sols, au choix des essences, à leur densité et il est maintenant en charge de la gestion du site sur le long terme.

Ce site recouvrera rapidement son aspect initial et permettra aux promeneurs et scolaires de profiter d'une forêt dense et très diversifiée constituée d'espèces locales comme le pin maritime, le robinier et le genêt.

Valeurs ajoutées

- ★★★★ Un partenaire de choix : l'Office National des Forêts.
- ★★★★ Un boisement à l'identique masquant l'ancienne carrière.
- ★★★★ Une lutte efficace contre l'érosion.
- ★★★★



PROJETS EN COURS

PREVISIONS DE TRAVAUX

Enfouissement des réseaux à réaliser :

- Lotissement parc Ste Marie.
- Rue St Vincent.

En attente du programme du syndicat d'électrification.

Eclairage Public :

Un diagnostic de l' éclairage public et des bâtiments a été demandé courant novembre 2009 ainsi qu' un programme de rénovation de l' ensemble des points existants auprès du syndicat d'électrification.

Réponse en attente.

Réflexions en cours pour restauration de la fontaine de "Brouca."

Démarchage auprès de commerçants ambulants :

pizzaiolo, poissonniers,

A ce jour pas de réponse favorable, poursuite des actions.

PROJETS EN COURS

PREVISIONS DE TRAVAUX

Travaux de Voirie : Rue de l'école, (réalisés en décembre 2009).

L'entreprise LAFFITTE a été retenue, après appel d'offre, pour la réalisation des travaux de goudronnage.

- Rue de l'École et entrée de l'école,
- Sur une partie du Chemin de Larroundade et sur une partie de la rue du Lavoir. A réaliser en 2010.



L'ECOLE, LA RENTREE

La rentrée a eu lieu le Jeudi 3 septembre :

La Direction de l'école de Baliros est confiée à Madame RIUTORT. L'effectif total de cette année scolaire : 105 élèves, répartis entre l'école de Pardies Piétat et l'École de Baliros. L'école de Baliros regroupe les classes de grande, moyenne et petite sections de maternelle soit 37 élèves dont 8 enfants qui feront leur rentrée en Mars 2010. (Cf. éléments transmis par la présidente du RPI Mme Mouréou)

Ecole numérique rurale : Monsieur LUSSEAU fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 19 mai 2009 avec la Présidente du SIVU du RPI, les Maires de 3 Communes et les enseignants du RPI. Le RPI va poser sa candidature pour ce dossier où tous les candidats ne seront pas retenus.

Ordinateurs écoles : 10 ordinateurs de « génération ancienne » ont été fournis gracieusement au RPI par la Société Turbomeca.



HORAIRES GARDERIE

De 7H30 à 9 H.

De 16 H 30 à 18H30.

Horaires de transport :



Matin : Baliros vers Pardies Piétat :
8 H 40

Soir : Pardies Piétat vers Baliros :
16 H 35

Monsieur LUSSEAU était délégué titulaire de la Commune au sein du RPI. Sandrine FANFELLE a été élue à cette fonction.

L'école , Le mot de Madame RIUTORT

Bienvenue à l'école de Baliros :

Notre petite école rurale se compose de deux classes de maternelle :

une classe de Petite et Moyenne Sections menée par Denis Pons.

une classe de Grande Section et son enseignante Isabelle Riutort.

Les enseignants sont aidés au quotidien dans leur mission éducative par une équipe stable composée de deux assistantes maternelles (Christiane Laban-Mèle et Patricia Duquet) et une cantinière : Yvette Larquier. Soutenue par la très active Association des Parents d'Elèves Saintpadibali et par le Sivu des communes, l'école de notre village forme avec l'école de Pardies – Piétat un regroupement pédagogique intercommunal ou RPI qui mène chaque année de nombreux projets pédagogiques dont voici une brève description :

2009, sorties et rencontres :

Le début de l'année 2009 a été marqué par des sorties riches en découvertes.

- Au printemps, la classe des Petits-Moyens a visité une ferme où les enfants ont pu approcher tous les animaux qui ne leur sont plus si familiers : vaches, cochons, poules... Ils ont découvert avec enthousiasme les soins donnés à ces différents animaux et la vie du fermier ainsi que les machines et outils utilisés pour les travaux de la ferme.

- Au dernier trimestre, les petits ont également participé au projet Créalbum : en collaboration avec les écoles d'Arros et de Bénégac, les enfants ont inventé et raconté les aventures du petit cheval Archibald capturé par un Indien : une belle histoire richement illustrée par les enfants des trois écoles. A partir de cette histoire et des illustrations des enfants, un album en couleur a été

L'ECOLE, Le mot de Mme RIUTORT (suite)

illustrée par les enfants des trois écoles. A partir de cette histoire et des illustrations des enfants, un album en couleur a été créé et distribué aux familles.

- Rencontre sportive : au mois de juin, avec les mêmes écoles partenaires que pour Créalbum, les deux classes de notre école ont vécu une journée de défis sportifs sur le terrain de sport de Baliros. Les enfants répartis en 10 équipes sont passés à tour de rôle sur différents ateliers : tir à la corde, escalade, jeu de massacre, jeu d'équilibre...

La fin de l'année scolaire s'est déroulée sur fond d'air marin :

- Le voyage de fin d'année a amené les petits et moyens jusqu'au Musée de la Mer de Biarritz avec l'école de Pardies. La sortie s'est terminée par un concours de constructions de sable sur la plage du Vieux-Port. La journée fut très réussie avec beaucoup d'échanges entre grands et petits.



- La classe des grands est partie en classe de mer à Socoa. Les enfants ont beaucoup apprécié ces deux journées riches en découvertes. Malgré une météo peu favorable, ils ont profité pleinement de toutes les activités proposées : visite du port de pêche de Ciboure, animation sur les techniques de pêche, pêche à pied dans la baie de Saint – Jean de Luz, et visite du quartier de Socoa. A l'issue du séjour, les enfants ont réalisé des affiches sur les animaux de la mer et sur la pêche. Une soirée vidéo avec projection du film du séjour a été proposée aux familles avec une exposition présentant les travaux des enfants.

Toutes ces découvertes marines ont inspiré les enfants pour la création d'un spectacle de fin d'année sur le thème de la mer qui a eu lieu le 28 juin à l'école de Pardies.

Le premier trimestre de l'année scolaire 2009-2010 a été marqué par la disparition de Monsieur Lusseau, intervenant en informatique de notre école. Très présent auprès des enfants à qui il proposait des ateliers d'informatique depuis près de 20 ans, il était un membre très apprécié de l'équipe pédagogique. Son départ brutal a ému tout le personnel et les enfants qui lui ont adressé de nombreux dessins.

- Au mois de novembre, les enfants ont vécu une semaine avec les « Montreurs d'ombres », troupe familiale nomade qui a installé sa roulotte sur la commune de Baliros. Tout au long de la semaine, la troupe a accompagné les élèves des deux classes en leur proposant diverses activités qui les ont amenés à la réalisation d'un spectacle d'ombres chinoises. Les activités de la semaine ont été organisées autour de la roulotte (spectacle à l'intérieur, visite),

des jeux d'ombres corporelles individuelles et collectives, et de la manipulation des marionnettes. Au delà du spectacle de fin de semaine, l'objectif était de faire partager aux enfants le savoir-faire de la troupe en matière de théâtre d'ombres chinoises et leur vécu d'artistes vivant en famille et en roulotte. La troupe a également donné une représentation pour les habitants du village en soirée. De grands moments d'émerveillement, de poésie et de découvertes pour nos enfants...

- En décembre, les enfants sont allés au cinéma voir le film « Kérity la maison des contes », point de départ des projets de l'année 2010.

Année 2010 : des projets plein la tête !

Les projets de l'année 2010 seront inspirés par le nouveau projet d'école du RPI intitulé « Des mots pour se dire et dire le monde ». Au programme, un travail de fond sur le vocabulaire, l'expression écrite et orale et l'enrichissement culturel de tous les élèves. Cette année, les élèves de toutes les classes du RPI vont vivre dans l'univers des contes traditionnels : le petit chaperon rouge, les trois petits cochons et le chat botté inspireront les enfants dans leurs différents productions artistiques et la création d'un conte pour le spectacle de fin d'année.

Une sortie au cirque est prévue pour fin janvier, suivront d'autres sorties et rencontres sportives et culturelles.

Des échanges sont également prévus entre les classes : spectacles entre grands et petits, journal de classe grande section -CP...Un projet d'importance occupera les enfants de grande section dès les premiers jours de janvier : aménager la classe et se préparer à accueillir un nouveau groupe d'enfants : les « tout-petits », qui feront leur première rentrée après les vacances de février.

Madame RIUTORT.

GESTES CITOYENS

TRI SELECTIF

Le relais

Préservons ensemble

LA PLANETE

A COTE DU PONT .

EN FACE LE TERRAIN
DE FOOT

C'est par l'implication et l'attention de chacun, que nous contribuons chaque jour, à la préservation et à la qualité de notre cadre de vie.



DETENTE LOISIRS :

Balisage de sentiers

BALIROS compte déjà quelques chemins de promenades, de Randonnées ; le conseil municipal a accepté d'inscrire les chemins ruraux (partie du Chemin Rural de Brouca et de Lavignasse) au PDIPR en vue de leur préservation et de leur valorisation touristique .

Ces chemins font partie du sentier du PLR (Plan Local de Randonnée) « de Piétat par les bois du Sanctuaire »).

[Guide de promenade disponible à l'office de Tourisme de Nay.](#)



PHOTOS : X. LUSSEAU

LA VIE ASSOCIATIVE

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



MAIRIE
DE
BALIROS
64510

République Française

Le 30 Novembre 2009

Le Maire,

à

Mesdames et Messieurs les
Présidents des Associations
de la Commune

Le Bulletin Municipal n°20 sera édité prochainement.

Si votre association désire publier des informations dans ce bulletin, nous vous prions nous les transmettre **avant le 13 Décembre 2009**, délai de rigueur.

Veillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Jacques ROBERT

Téléphone : 05 59 82 08 12 - Télécopie : 05 59 82 01 37

Le maire et le conseil municipal remercient les présidents et membres d'association pour leur investissement, leur implication dans la réalisation de manifestations, ils participent ainsi très activement à maintenir le lien social ou tout simplement ils participent à la vie de notre village.

LA VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Monsieur Laurent Mounaix,
ancien combattant
d'Algérie a été décoré de
la Croix du Combattant.

Monsieur René
combattant de
1945, a été
Médaille
la Croix de



Gleyse, ancien
la guerre 1939
décoré de la
Militaire et de
Guerre.

M Jean Arriubergé . M René Gleyse . M Jacques Robert .



Monsieur René Camy - Dessus,
ancien combattant d'Algérie
a été décoré de la Croix
du Combattant .

LA VIE ASSOCIATIVE

LES RIVERAINS DE BELASSISE

L'Association des Riverains de Belassise a été constituée le 3 mars 2009.

Elle a pour objet :

- La protection et la sécurité des riverains et résidents.
- Le respect de l'environnement et du cadre de vie et la prise en compte de tous les problèmes liés à la construction et l'aménagement du site.

En collaboration avec la mairie nous avons obtenu des améliorations concernant l'aménagement de l'accès à Belassise (Largeur des voies, meilleure visibilité,...). Il reste cependant quelques modifications à apporter pour lesquelles nous continuons d'œuvrer.

Le **9 octobre** nous avons organisé, en l'église de BALIROS , avec l'autorisation de la mairie , un concert vocal avec les groupes Les Pousse-Seringues d'Oloron Ste Marie et La PSALETTE de Nay.



A l'issue du concert , le président de l' association , Monsieur Jean Louis HONDAGNEU a remercié Aya TORNE des Pousse-seringues et Magalie TAUZIN Chef de Chœur de la PSALLETTE pour cette fabuleuse prestation .

LA VIE ASSOCIATIVE

La Boule Amicale de BALIROS



Manifestations de l'année 2009

Dimanche 3 mai : réunion autour d'un café suivi d'une partie de boules

Dimanche 4 octobre : concours de pétanque, suivi d'un repas à la salle des fêtes.

Encore Merci aux bénévoles qui ont élagué les arbres du terrain de pétanque (Joseph Bie, René Camy-Dessus, Jean-Claude Laurine, Gilbert Mir et Jeannot Sabaté.

Prochaine partie amicale : Dimanche 21 février, après-midi à l'occasion de la fête du village , ... si le temps le permet.

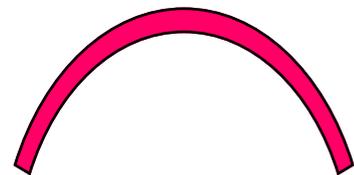
BALIROS • Concours de la Boule amicale
Les lauréats de la pétanque



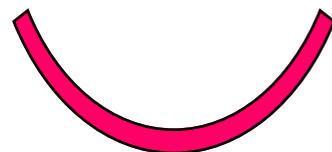
Le président de la Boule amicale, Daniel Chatagnon, avec, à sa gauche les vainqueurs du concours, à sa droite, les finalistes + et Hénia Terrée, deuxième chez les dames. (Photo Jean-Claude Duprat)

Seize joueuses et joueurs ont participé au concours de pétanque, en doublettes, à la mêlée, organisé par la Boule amicale. La finale a été remportée par Théo Cusso et Antonio Gonçalves opposés à Américo Do Carmo et Christiane Camy-Dessus, première dame devant Hénia Terrée. Après la remise des prix et l'apéritif, un repas grillades a été servi aux participants.

Contact : Daniel CHATAGNON Président



**ASSOCIATION
DE LA BOULE
AMICALE**



LA BOULE AMICALE DE BALIROS VOUS SOUHAITE UNE

TRES BONNE ANNEE 2010

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

L'Assemblée Générale s'est réunie le 28 septembre 2009 ; les adhérents ont procédé à l'élection du tiers sortant puis du bureau qui est constitué comme suit :

Présidente : Simone Hourcq

Vice-président : De Andrade José

Vice-président : Emile Pijassou

Trésorier : Jean-Luc Porte

Trésorière adjointe : Jacqueline Duprat

Secrétaire : Georgette Mouréou

Secrétaire adjointe : Marcelle Pijassou

Différentes manifestations ont été organisées par le Foyer Rural au cours de la saison 2008-2009 :

Soirée châtaignes le 17 octobre

Repas de la fête locale le 24 janvier

Soirée vidéo le 21 mars

Moutonnade le 5 septembre

Pour la saison 2009-2010 il a été décidé de reconduire ces différentes manifestations qui contribuent à la vie de notre commune :

La soirée châtaignes s'est déroulée le 24 octobre. Les convives ont apprécié comme d'habitude le repas préparé et servi par les membres du Foyer, mais aussi le duo gascon « Les chanteurs de la Croix de Sia » qui ont animé toute la soirée.

Comme d'habitude le Foyer Rural participera à l'organisation de la fête fixée cette année au week-end des 20 et 21 février par la Municipalité.

Le 13 mars il vous proposera à nouveau une soirée vidéo

Une « sardinade » sera organisée le dernier Week-end de Juin suivie du feu de la Saint-Jean.

La traditionnelle moutonnade se déroulera le 4 septembre.

Les différentes sections du Foyer Rural ont repris leurs activités :

- **Conversation en Espagnol** le lundi de 17h30 à 19h : salle de la Cassourade
- **Gymnastique d'entretien** : le mardi de 19h à 20h à la salle des fêtes
- **Marche** : les personnes intéressées peuvent s'adresser aux membres du Bureau
- **Jeux de Société** : le jeudi soir à partir de 20h30

**EN ESPERANT VOUS RETROUVER LORS DE L'UNE DE NOS MANIFESTATIONS LES
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS SOUHAITENT
UNE TRES BONNE ANNEE 2010**

LA VIE ASSOCIATIVE



MOUTONNADE 2009



SOIREE CHATAIGNE 2009

LE FOYER RURAL vous propose



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
ESPAGNOL	GYM		Jeux de société		
17H30 à 19	19H à 20		20 H 30		
SALLE DE	SALLE		SALLE DE		
LA CASSOURADE	FETES		LA CASSOURADE		

LA VIE ASSOCIATIVE

**ASSOCIATION
SAINTPADIBALI**

COMPOSITION DU BUREAU

- **PRESIDENTE** : Aurélie BOURY
- **VICE PRESIDENTE** : Catherine LEROY
- **TRESORIERE** : Cindy POMES BORDEDEBAT

VIDE GRENIER

Association des parents d'élèves du RPI



**Loto
Marché de
Noel**



V.B.E.S.G

**Vous souhaite une bonne
et heureuse année 2010**

LE PRESIDENT : Guy PAC



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AÎNÉS RURAUX « LOUS ENBAGATS DU LUZ »

Le Bureau du Club a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale annuelle, le 12 Février 2009 :

- Président d'honneur : Jean-Claude DUPRÉ
- Présidente : Josette BROUILLAUD
- Vice-Président : Joseph BROUILLAUD
- Secrétaire : Philippe TROUFFE
- Trésorier : Gabriel BROUILLAUD
- Trésoriers-adjoints : Mathilde LAC

et 30 membres.

Nous avons débuté l'année 2009 par le repas annuel de janvier pour fêter les 20 ans de notre club et offrir ainsi aux participants l'histoire et surtout à celles et ceux qui ont eu l'idée de rassembler les anciens.

Cette année, nous avons inauguré en nous remerciant tous les mois :

En février : nous avons été la « Châtaignière » qui a eu lieu dans le jardin, comme les années précédentes.

En mars : dégustation de légumes choisis « Carrot », à Régnier-Théon.

En avril : nous avons renouvelé « l'histoire possible » préparée et animée par des bénévoles, membres du Conseil d'Administration du Club, et qui attire beaucoup de monde.

En mai : voyage à Saint-Sébastien.

En juin : voyage de quatre jours dans les Pyrénées-Orientales, très apprécié par tous, avec un temps superbe et une excellente animation.

Pendant les deux mois d'été, une pause pour passer les vacances en famille.

En septembre : voyage dans la vallée des Aldudes.

En octobre : escapade au col de Gamis pour voir la « belle Meuse » qui attire toujours beaucoup de monde, même si le beau temps n'est pas toujours avec nous.

En novembre : nouveauté avec une ponte ou pat très appréciée. **En décembre :** nous terminons l'année avec la traditionnelle dînette.

En cours de ces rassemblements, nous constatons que les aînés n'ont pas toujours le temps de se retrouver ensemble pour garder le contact entre eux ainsi qu'avec tout les nombreux voisins pour évoquer les souvenirs d'enfance.

Cette année, nous avons été intrigués par les décès de Lucien Languier, Germaine Pessigou, Pierre Lière, Thérèse Piret. Jacqueline Laurende et Yvette, la maison de notre président d'honneur.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Tous les dimanches après-midi, à 14 heures, jeux de société (belote, tarot, scrabble ...)
et quilles,
à la salle de « la Charvaunade ».

Les membres du Conseil d'Administration seraient heureux d'accueillir de nouveaux participants et nous vous prions de nouvelles idées et suggestions.

Chers aînés, adhérents et futurs adhérents, les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une très **Bonne année 2010 !**

Josette BROUILLAUD,
Présidente.



Photo Jean-Claude DUPRÉ



Photo Jean-Claude DUPRÉ



Photo Jean-Claude DUPRÉ

LA VIE ASSOCIATIVE

SOCIETE DE CHASSE DE BALIROS



Composition du bureau :

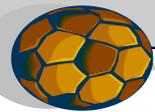
Président : A. ESCALE

Vice Président : G. MIR

Trésorier : T. VILLACAMPA

Secrétaire : R. PERNET

CLUB DE FOOT A.S.B BALIROS



Composition du bureau :

Président : Freddy CONDE

Vice Président : Benoit BAUDIS

Trésorier : Cédric ONCINS

Secrétaire : JC Laurent

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION LARROUNDADE



Petit Poucet des associations, Larrounada a semé sur le chemin de l'année écoulée quelques petits cailloux événements pour jalonner un parcours nouvellement créé.

C'est ainsi qu'après le Grand Chabrot marquant son lancement, le défilé de Carnaval organisé début mars jeta sur le chemin éponyme une foule colorée et bruyante dans la grisaille d'un dimanche d'hiver. Les 3 chars préparés par quelques bénévoles particulièrement motivés furent pris d'assaut par les enfants heureux de côtoyer le truculent et généreux San Pançard. Les danses béarnaises exécutées par les enfants des 3 villages auxquels s'étaient mêlés quelques adultes réveillèrent la cour de l'école de Pardies endormie. Et vers la fin de l'après-midi, au fronton de Saint-Abit, le jugement de San Pançard cerné par une foule en liesse fut un grand moment avant la crémation du personnage haut en couleur. La veille, le samedi soir, un banquet fort joyeux avait déjà regroupé tous ceux qui souhaitaient sortir masqués pour mieux se divertir.

Certains dimanches, les randonnées proposées sur les sentiers et chemins alentour ont rassemblé quelques marcheurs goûtant le plaisir de cheminer ensemble.

Au mois de juin, l'Association a mis la main à la pâte pour apporter aussi sa pierre à la réussite de la Fête de Saint-Abit aux côtés d'autres associations conviées à cette sympathique manifestation.

Dernièrement, en novembre, après avoir pris le chemin des champs pour récolter comme autrefois des épis de maïs, une soirée Espérouquère a permis de retrouver des gestes d'antan tout en goûtant le charme des histoires contées par Serge Mauhourat.

Le chemin va se poursuivre en 2010...

Tous ceux qui le désirent pourront ainsi continuer à cheminer le 3^{ème} dimanche de chaque mois sur des parcours empruntant les tracés du Parcours local de randonnées de la Vath Vielha.

Le Carnaval devrait vivre sa deuxième grande saison au début du mois de mars sans sortir toutefois des sentiers battus.

Des « joutes musicales », le 21 mars, salueront comme il se doit l'arrivée du printemps.

Un grand Rallye pédestre prévu pour le 18 avril devrait réunir toutes les associations désireuses d'œuvrer ensemble sur les chemins de l'amitié.

Une belle soirée Country annoncée pour le mois de mai devrait aussi nous ouvrir d'autres horizons... Et la participation à TOUSKIFLOT, début septembre, ne devrait pas ...tomber à l'eau cette année. Nous espérons que vous serez nombreux à vous embarquer dans ce projet. Bonne année à tous !



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ADMR a 30 ans de présence dans la plaine de Nay ...

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est constituée par des associations locales composées de membres bénévoles, des fédérations départementales et une union nationale.

Le réseau associatif, en relation avec les institutions publiques, est agréé et conventionné.

Sa mission est humanitaire et sociale, à travers la mise en place de services d'aide à domicile.

Pour qui ?

Toutes personnes nécessitant une aide à domicile :

- Personnes âgées valides ou dépendantes,
- Personnes convalescentes,
- Personnes handicapées,
- Personnes isolées...

Pour quoi ?

- Aide aux tâches ménagères,
- Aide à la préparation des repas,
- Déplacements,
- Aides administratives,
- Aides à la personne...

Quels financements ?

Avec prise en charge et tarifs conventionnés :

- Caisses de retraite, mutuelles,
- Assurance maladie, assurance privée,
- Allocations PCH (tierce personne),
- Aide sociale,
- APA.

Sans prise en charge, tarifs libres :

- Autofinancement.

Lorsque vous faites appel à ses services, l'ADMR met en place, en fonction de l'étude des dossiers examinés par le Conseil Général ou les différentes Caisses de Retraite, des solutions adaptées, répondant aux besoins de la personne aidée (le client) et propose soit un service mandataire (le client est employeur), soit un service prestataire (l'ADMR est employeur).

Le service mandataire :

Vous donnez mandat à l'association pour la gestion de votre salarié.

Vous signez le contrat de travail préparé par l'association pour embaucher votre salarié.

L'association vous aide et vous conseille pour résoudre les problèmes d'organisation du service.

Le service prestataire :

Vous chargez l'association d'assurer votre aide à domicile.

L'association met à votre disposition un personnel qualifié.

L'association assure seule la responsabilité de l'organisation du service selon votre convenance.

Comment nous contacter ?

Permanences assurées par Mme Régine LOU-POUEYOU (agent coordonnateur) :

le lundi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (ou sur répondeur).

le mardi et le vendredi de 9 h à 12 h

Centre Multiservices 8, Cours Pasteur 64800 NAY Tél. : 05 59 13 02 73 - Fax : 05 59 13 02 78

Responsables bénévoles :

Mme Andrée LEDOUX

M. Léon LACLAU

Mme Marie-Claude MIDOT

Mme Germaine MINVIELLE

Mme Marie-Claude VILLACAMPA

Mme Georgette MOURÉOU

Secteurs d'intervention :

Arthez-d'Asson

Asson

Pardies-Piétat et Haut-de-Bosdarros

Arros-Nay, Saint-Ahit et Bourdettes

Nay-Ouest

Balios, Assat et Meillon

Dispositions fiscales : l'ADMR est habilitée à délivrer des attestations ouvrant droit à réduction fiscale au titre des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile.

A NOTER

Actes de vandalisme

Dégradations

Vols de câbles, vols d'alimentation souterraine.

Lieu : chantier de la station d'épuration.

Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie de Nay.

Des rondes seront mises en place par la gendarmerie.

Un système de vidéo surveillance va être installé.

Vol de matériel

au hangar communal

En fin décembre 2008, le portillon du hangar a été forcé et tout le petit matériel a été volé.

Le devis de remplacement s'élève à 7312.54 euros TTC.

FEUX DE JARDINS :

Strictement interdits sur

l'ensemble de la

commune.

Rappel sur la réglementation de la vitesse :

**Merci de respecter les
panneaux de signalisation et
le code de la route .**

DIVAGATION DES CHIENS : ils sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de la commune.

Arrêté municipal du 15 novembre 2004.

INFORMATIONS DIVERSES

Ordures et déchets

Rappel :

Tout dépôt sauvage d'ordures et de déchets est interdit sur l'ensemble du territoire de la commune .

Les contrevenants seront poursuivis conformément aux règles et règlements en vigueur.

Collecte sélective des emballages ménagers

La collecte est effectuée tous les mardis.



Ordures ménagères

La collecte est effectuée tous les lundis matin.

L'utilisation de conteneurs est réservée aux familles qui ne bénéficient pas du ramassage en

“ porte à porte “.



Heures d'ouverture de la déchèterie

Intercommunale située à ASSAT

LUNDI	} HORAIRE HIVER 14H - 18 H	
MARDI		} HORAIRE D'ÉTÉ 15H - 19H
MERCREDI		
JEUDI	} 9 H - 13 H	
VENDREDI		
SAMEDI	9H - 12H30	13H30 - 18H
DIMANCHE	9H - 13H	

INFORMATIONS DIVERSES

TARIFS des locations

Location de la salle des Fêtes :

Jeunes de la commune
GRATUIT de 14H à 19H
(Caution à verser 160€)

Location salle des fêtes à usage Commercial : 220 €

Utilisation de la salle des fêtes, de la cuisine, et du mobilier par les associations de la commune : **GRATUIT**

(caution de 160 € par salle)

Location cuisine à usage commercial : 150 €

HABITANT DE LA COMMUNE

Location salle des fêtes : 31 €

Location cuisine : 46 €

PERSONNE HORS COMMUNE

Location salle des fêtes : 120 €

Location cuisine : 90 €

Caution à verser par tous les locataires : 160 €

Mariage personne du village : Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour l'apéritif après remise d'un chèque de caution de 160 €.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires ouverture mairie

Lundi : 14H à 19H

Mardi : 09H à 12H

Mercredi : 14H à 19H

Vendredi : 09H à 12H

Téléphone mairie : 05 59 82 08 12

Télécopie mairie : 05 59 82 01 37

Adresse mail : combaliros@cdg-64.fr

Ecole et garderie

Baliros : 05 59 82 02 20

Pardies : 05 59 71 26 60

SAMU

15

POMPIERS

18

H

HOPITAL DE PAU

05 59 92 48 48

GENDRAMERIE DE NAY

05 59 13 22 40

**Un numéro vert pour connaître l'état des routes
en Pyrénées-Atlantiques .Conseil Général des PA**

Numéro vert : 0 800 064 075

Photo : M...
BONNE ANNEE

2010



Photo : Xavier Lusseau

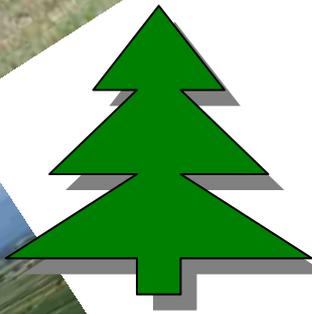
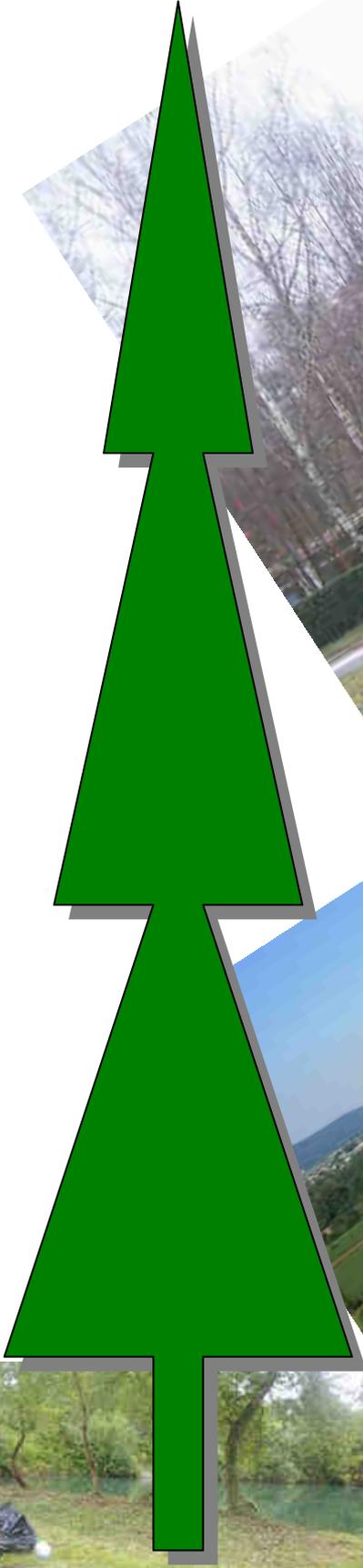


Photo : Xavier Lusseau